



DSAC

direction générale
de l'Aviation Civile
**direction de la Sécurité
de l'Aviation civile**

Membre des Joint Aviation Authorities

Certificat d'Approbation

Approval certificate

Ce certificat est délivré à :

AEROCHALLENGE

This certificate is issued to

Dont l'adresse est : 15 rue Guyton de MORVEAU 75013 PARIS

Whose business address is

Numéro : CFS 08 - 09

Number

pour attester que cet organisme se conforme à tous les égards à l'arrêté du 25 septembre 2007 et, en application de la règle européenne 3922/91 OPS 1.1005, est autorisé à dispenser, en qualité d'organisme approuvé, les cours suivants :

upon finding that its organisation complies in all respects with "arrêté du 25 septembre 2007" and according to the European rule n°3922/91 OPS 1.1005 is empowered to operate an approved training school for the following course

- formation Marchandises Dangereuses E-50 et CRM H-80
dangerous goods E-50 and CRM H-80 training

- certificat de formation à la sécurité
safety training certificate

Ce certificat, à moins d'être annulé, suspendu ou abrogé, est valide

This certificate, unless cancelled, suspended, or revoked shall continue in effect until

jusqu'au : 31 août 2010

Date de délivrance :

Date of issue

15 JUL. 2009



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Pour le ministre et par délégation
pour la directrice de la DSAC empêchée
Le directeur personnels navigants**

Pierre BERNARD